

LA VILLE DE SAINT FARGEAU PONTHIERRY RECRUTE
Un responsable du service culture

Au sein de la Ville de Saint Fargeau Ponthierry vous aurez la responsabilité de la mise en œuvre de la politique culturelle globale de la commune, dans le cadre de la gestion de l'espace culturel des 26c, de l'école de musique de danse et de théâtre municipale et de la bibliothèque.

Vous encadrerez des responsables d'équipes en charge de ces services. Vous managez et faites évoluer votre service en cohérence avec les orientations politiques définies. Vous êtes en lien direct avec l' élu de référence.

Les activités du poste

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique culturelle globale sur le territoire notamment au travers des 3 établissements présents sur la commune (Espace 26 couleurs, Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre et la bibliothèque)
- Gestion administrative et budgétaire du service culturel
- Animation et pilotage des équipes
- Favoriser et permettre une évolution du service culture notamment vers davantage de mutualisation et transversalité

A ce titre, il sera notamment chargé :

- Impulser, coordonner, piloter et évaluer les différents projets culturels
- Participer à l'élaboration de la programmation culturelle municipale en lien avec la directrice du pôle, les référents / coordinateurs des établissements culturels et les programmateurs
- Formuler des propositions en cohérence avec les orientations politiques
- Etre garant du bon fonctionnement du service
- Rédiger ou superviser la rédaction des actes administratifs relatifs à la politique culturelle de la ville
- Elaborer le budget annuel en lien avec les référents / coordinateurs et en accord avec la direction
- Diriger, animer, coordonner et gérer vos équipes en vue notamment d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la stratégie culturelle qui aura été définie
- Contribuer activement à la transformation du service culture, dans le cadre d'une mutualisation des services
- Appréhender les enjeux de l'intercommunalité afin de conseiller efficacement les élus et la Direction Générale sur ces enjeux, les conséquences et la mise en œuvre effective d'une mutualisation
- Piloter, en lien avec les référents / coordinateurs des établissements culturels, les dossiers de mutualisation ayant trait à la culture

Les compétences requises

SAVOIR	SAVOIR ETRE	SAVOIR FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales • Maîtrise de l'évolution des politiques culturelles et de leur cadre réglementaire • Maîtrise des enjeux des politiques publiques locales • Connaissance des évolutions des pratiques artistiques dans les différents domaines de la culture • Connaissance des enjeux de l'intercommunalité • Maîtrise de l'outil bureautique • Compétence managériale 	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership et sens du travail en équipe • Capacité d'écoute et de dialogue • Sens de l'organisation et du travail en équipe, rigueur et réactivité dans la conduite des dossiers • Adaptabilité • Autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Sens du service public • Compétence avérée en matière de management • Aisance relationnelle • Aptitude à hiérarchiser les priorités et à travailler en transversalité • Qualités rédactionnelles • Capacité d'adaptation à différents interlocuteurs • Capacité à développer une vision stratégique et à savoir prendre du recul • Capacité à avoir une vision des attentes des administrés • Capacité à animer des réseaux de partenaires et à travailler en transversalité

Description des espaces culturels de la collectivité

- 1 espace culturel « Les 26 couleurs »
 - 1 salle de spectacles vivants/cinéma – jauge 220 places
 - 1 salle polyvalente concerts musique actuelle 300 places debout – expositions
 - 1 lieu de mémoire (machine 26 couleurs de l'ancienne usine Leroy)
 - 1 salle pour la tenue d'ateliers (patrimoine, projets municipaux...)
 - 1 salle de restaurant (sous convention avec un prestataire)
- 1 bibliothèque
- 1 Ecole Municipale de Musique, Danse et Théâtre
- Vignes municipales entretenues par une association

Etude à reprendre et à suivre : Création d'une ludothèque

Votre candidature (CV + lettre de motivation) est à adresser à Monsieur le Maire et à transmettre au pôle des Ressources Humaines **dès que possible – Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2017**